



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 28 août 2018

Discours de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre
Université d'été du MEDEF
Jouy-en-Josas
Mardi 28 août 2018

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le président,
Monsieur le directeur de l'école des Hautes études commerciales,
Mesdames et Messieurs,

Vingt ans, vingt ans donc et en vous écoutant, Monsieur le président, faire la liste passionnante, édifiante des transformations que notre pays a connues dans ces vingt ans, des transformations que le monde a vécues, en voyant et en écoutant la liste des défis que vous évoquez, en pointant aussi, comme vous l'avez fait, les retards ou les problèmes français, je pensais à la phrase d'un livre que vous avez-vous même cité, « Vingt ans après ». Au chapitre 6 de « Vingt ans après », Alexandre DUMAS, dit en présentant ses héros, en particulier d'Artagnan : « D'Artagnan n'avait pas manqué aux circonstances mais les circonstances avaient manqué à d'Artagnan ». Et en vous écoutant, Monsieur le président, je me suis dit qu'on pouvait s'interroger sur cette formule et se demander si dans les vingt années qui se sont écoulées, qui ont vu un certain nombre d'évolutions et de transformations françaises et qui ont vu aussi un certain nombre d'immobilismes et de sédimentations françaises, c'était nous qui avions manqué aux circonstances ou les circonstances qui nous avaient manqué.

Je dois dire que dans un pays, le nôtre, que l'on présente parfois comme un pays irréformable ou comme un pays figé, comme un pays qui serait rétif à toute forme de transformation assumée et qui attendrait bon an mal an ou bon gré mal gré les révolutions nombreuses qu'il a connues dans son histoire pour enfin se transformer. Je voudrais vous dire que ma conviction est assez claire sur le fait que notre pays dans les vingt dernières années s'est transformé, a connu des transformations majeures et dont certaines, disons-le, sont positives et ont été permises par le travail, par la constance, par l'effort de l'ensemble de la société française, pas simplement évidemment de ceux qui ont gouverné de façon alternative dans ces vingt dernières années.

La professionnalisation de notre armée, critiquée lorsqu'elle a été décidée, permet aujourd'hui à notre pays d'avoir une armée d'une qualité exceptionnelle qui défend nos intérêts partout dans le monde, qui fait souvent l'admiration et qui force en tout cas toujours le respect de nos partenaires et qui nous place, nous Français, dans une position que peu d'autres Etats

occidentaux, que peu d'autres démocraties peuvent réclamer ou auxquelles elles pourraient prétendre.

Le passage à l'euro. Cette transformation absolument majeure, elle aussi fortement décriée il y a vingt ans et parfois encore un peu, a très radicalement transformé à la fois notre environnement quotidien et la façon dont nous commerçons, dont nous vivons, donc nous nous produisons, dont nous échangeons, dont nous voyageons. L'élévation continue du niveau de vie, les transformations territoriales qui ont permis progressivement et grâce au travail d'élus locaux souvent remarquables la montée en puissance de grandes métropoles régionales qui existent aujourd'hui sur le territoire national qui existent aujourd'hui dans la réalité européenne. Vous vous souvenez peut-être, Mesdames et Messieurs, je m'en souviens, en tout cas car c'était quand j'étais étudiant, qu'il fut un temps où on apprenait à l'école qu'il existait « Paris et le désert français ». Cette époque, reconnaissons-le, est révolue, non pas que tout aille bien, non pas que tout soit parfait, mais notre pays s'est transformé au point institutionnellement, humainement, géographiquement d'être capable de faire émerger, de développer des grandes métropoles régionales dans lesquelles la concentration de la richesse est réelle, dans lesquelles la production de services, de biens est réelle, la concentration du savoir aussi est réelle et qui nous permettent de tenir notre rang et d'être compétitif sur la place européenne et dans le monde.

Ces transformations sont réelles, elles ont parfois correspondu à des décisions difficiles à prendre, critiquées. Elles ont parfois été le produit de la transformation du monde et d'évolutions beaucoup plus générales, mais elles existent. Et pourtant, alors même que ce pays est transformable, est réformable, vous avez eu raison, Monsieur le président, de pointer des évolutions ou plus exactement des non évolutions, des immobilismes parfois qui sont parfaitement préoccupants lorsqu'on se regarde, mais qui sont encore plus préoccupants lorsqu'on se compare à nos partenaires les plus proches. L'évolution de la dette publique, l'évolution de la dépense publique, l'incapacité répétée à prendre des décisions de rupture dans un certain nombre de sujets nous ont conduits, il est vrai, à des absences ou à des faiblesses. Ce sont ces absences et ces faiblesses qu'il nous faut réparer, qu'il nous faut compenser sous peine de décrocher totalement et sous peine peut-être aussi d'assister, interdits, désolés enragés même, à la montée de populismes qui s'expriment aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur et qui sont souvent le fruit d'une colère, d'une facilité et peut-être même parfois d'une forme de désinvolture.

C'est ce que nous avons choisi de faire, Monsieur le président, avec à la fois beaucoup de détermination et aussi beaucoup d'humilité car la tâche est vaste. c'est ce que nous avons choisi de faire à partir de la nomination de ce gouvernement sous l'autorité du président de la République en mai 2017 en commençant par la production de richesse, la production de biens, de services, la production pour créer des richesses avant de les redistribuer, la production qui contribue à la prospérité et la puissance de notre nation.

Ce matin, en écoutant la radio, j'ai appris la décision de Nicolas HULOT de quitter le Gouvernement. Je voudrais vous dire, Mesdames et Messieurs, que j'en ai pris acte, bien entendu, mais que j'ai aimé travailler avec Nicolas HULOT, j'ai appris beaucoup de choses. Je crois que, ensemble, nous avons réalisé des avancées sur le plan climat, sur la biodiversité, sur la prise en compte notamment de l'impact d'un certain nombre de produits sur notre environnement et sur nous-mêmes et que même si le rythme de ces transformations peut sembler à certains trop lent, il apparaît à certains autres trop rapide. Je ne regrette rien de ce que nous avons fait ensemble et je veux dire ici la totale détermination du Gouvernement à

poursuivre sur ce chemin, à travailler, à prendre en compte ce sujet qui est devant nous de la transition écologique. Et il n'est pas devant nous au sens où on pourrait le renvoyer à plus tard, il est là et nous devons le prendre en compte et nous devons le faire de façon ordonnée, de façon calme, de façon méthodique. C'est très difficile. Nous sommes parfois traversés par des contradictions, nous voudrions aller plus vite dans certains domaines, mais nous savons les impacts de cette rapidité sur d'autres sujets. En tout cas, je veux vous dire, Monsieur le président, la détermination totale du Gouvernement à prendre en compte cet impératif de transition écologique.

Je vous disais qu'avant 8h20, j'avais entendu un reportage sur France Inter, qui pointait la liste des responsables politiques qui étaient venus ici sur cette estrade dire combien ils aimaient l'entreprise comme vous l'avez rappelé il y a quelques minutes. Moi je crois, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, à l'initiative et je crois à la prise de risque. Je crois beaucoup au travail, je crois à l'effort, je crois à l'addition des compétences, je crois à l'esprit de conquête, je crois au sérieux, je crois à la liberté, à commencer par la liberté d'entreprendre, dont on oublie trop souvent qu'elle fut une des premières conquêtes de la Révolution française. Je crois à l'entreprise parce que, jusqu'à présent et à mon avis pour longtemps, on n'a rien trouvé de mieux pour fabriquer de la valeur et de l'emploi, mais je crois aussi à la fonction publique et au service public parce que jusqu'à présent, on n'a rien trouvé de mieux pour garantir des droits et garantir la conciliation compliquée entre la liberté, l'égalité et la fraternité.

Et comme il fallait commencer par la production, nous avons écouté et essayé de répondre à des besoins, pas à distribuer des « cadeaux », à répondre à des besoins, à des besoins souvent très concrets, souvent très précis et souvent exprimés dans leur grande diversité par les chefs d'entreprise, les entrepreneurs français qu'ils soient, « grands ou petits » : le besoin de dialogue social dans les plus petites entreprises au plus près du terrain et de l'activité et non pas renvoyé dans des structures trop larges et trop lointaines pour lesquelles les ordonnances sur le Code du travail ont ouvert de nouvelles possibilités, le besoin de sécurité dans les relations du travail et de règles attractives pour les investisseurs internationaux. Le barème des dommages et intérêts pour les licenciements injustifiés est désormais une réalité. Cette demande, ce besoin, il était formulé par beaucoup de petits patrons, par beaucoup de patrons étrangers qui voulant investir en France, pointaient l'incertitude, l'incapacité à prévoir et à évaluer le risque qui s'attachait à un recrutement raté ou un problème survenu dans une relation entre l'employeur et le salarié.

Même chose concernant les règles du licenciement économique ou les possibilités de rupture collective négociée, nous avons introduit une souplesse, nous avons introduit une prévisibilité. C'est un signal clair pour les entrepreneurs comme pour les investisseurs internationaux, ce sont des règles qui libèrent et qui sécurisent.

Ces besoins, c'est aussi un besoin de compétitivité et de constance en matière de fiscalité et de coût du travail, nous avons voté une trajectoire du taux de l'impôt sur les sociétés, nous l'avons fait fin 2017. Nous allons ramener progressivement le taux d'impôt sur les sociétés de 33,3%, c'était le taux qui prévalait en 2017, à 25% en 2022 et nous avons commencé dans le projet de loi de finances qui sera présenté dans quelques semaines au Parlement. Nous poursuivons ce chemin qui nous permettra d'atteindre les 25% en 2022.

C'est le crédit d'impôt recherche dont nous avons confirmé la pérennité. Ce dispositif dispose d'excellentes évaluations et quand ça marche, il faut que ça dure, il faut laisser vivre. Le CIR fonctionne, nous n'y touchons pas.

C'est la suppression aussi comme nous nous y étions engagés des cotisations salariales pour les heures supplémentaires à compter du 1^{er} septembre 2019. Nous l'avons dit, nous le faisons, nous considérons que la possibilité pour le salarié de bénéficier de ces heures supplémentaires complètement, c'est-à-dire de pouvoir toucher ce qui, avant, était versé en cotisations salariales est un facteur puissamment incitatif. Pourquoi au fond ? Pour bénéficier de son travail. Une des lignes directrices de notre action, c'est de revaloriser le travail et les revenus du travail et c'est cohérent. C'est par le travail qu'on redonnera de la richesse à notre pays, c'est en revalorisant le travail, en faisant en sorte qu'il paye toujours mieux que nous pourrions relancer l'activité et relancer la création de richesse dans notre pays.

C'est notre engagement de ne pas créer de nouveaux impôts sur les entreprises, mais au contraire de supprimer ces multiples petites taxes héritées du passé. Dès l'année prochaine, dès 2019, nous allons supprimer une vingtaine de petites taxes pour un montant global de 200 millions d'euros et permettez-moi de ne pas résister au plaisir de mentionner certaines de ces taxes supprimées. Je pense par exemple à la taxe sur les appareils de reproduction ou d'impression pour 25 millions d'euros tout de même ou, plus savoureuse si j'ose dire, la taxe sur les quantités de farine, semoule et gruaux de blé tendre livrés ou mis en œuvre pour la consommation humaine, parfois plus simplement appelée taxe sur les farines pour 64 millions d'euros ! Oui alors évidemment ici tout le monde ne la verse pas, ça c'est un fait !

C'est, enfin, Monsieur le président, la pérennisation des avantages liés au CICE sous la forme de baisse pérenne de cotisations sociales employeurs et sur ce point, je veux être très clair : nous transformons dès le 1^{er} janvier 2019 un crédit d'impôt qui est complexe en un allègement de charges simple et immédiat.

S'agissant des 4 points supplémentaires d'allègements pour les bas salaires, nous avons pris la décision de mettre en œuvre cette mesure au 1^{er} octobre 2019. Ça n'est pas une forme de zigzag, c'est au contraire une expression droit comme un « i » : nous mettons en œuvre les choses sérieusement au regard de la croissance dont nous disposons et que nous suscitons, exactement comme vous le faites pour les entreprises, nous prenons des décisions soutenables pour les finances du pays.

Cette bascule du CICE en allègements de charges pérenne aboutira, en 2019, à un ressaut de trésorerie exceptionnelle, ce n'est pas un cadeau, c'est un droit. C'est le passage d'un état A à un état B, à un changement de système qui fait qu'en effet, dans l'année de transition 2019, il y aura un ressaut de trésorerie absolument considérable pour les entreprises. Ça n'est pas un cadeau, je l'ai dit. Ce sera utile pour financer les investissements, ce sera utile pour développer la compétitivité, ce doit être utile pour ça et je n'ai aucun doute sur le fait que les entreprises se saisiront de cette opportunité formidable pour utiliser cette trésorerie. J'espère qu'elle sera notamment utilisée pour augmenter les versements au titre de l'épargne salariale, pour fluidifier les relations financières entre entreprises, pour participer à la remédiation qui n'est pas simplement du fait des entreprises des problèmes persistants en matière de délais de paiement mais il me paraît légitime qu'une partie de cette trésorerie exceptionnelle soit également mise à contribution pour des objectifs d'intérêt général qui sont largement partagés entre les pouvoirs publics et les entreprises. C'est la sécurisation du financement du plan d'investissement dans les compétences, c'est aussi la consolidation des comptes publics via la

majoration de l'acompte d'IS versé par les 700 plus grandes entreprises celles dont le chiffre d'affaires dépasse les 250 millions d'euros, nous ne bougeons pas cette assiette évidemment.

Le Gouvernement est déterminé à maintenir durablement le déficit public sous les 3% et à le réduire progressivement. Nous souhaitons atteindre cet objectif évidemment d'abord par la maîtrise des dépenses publiques et la transformation de l'action publique. Les annonces de ces derniers jours en témoignent et un mot, Mesdames et Messieurs, pour vous dire que ce matin j'étais devant les ambassadeurs. J'étais devant eux et je leur ai indiqué notre objectif, celui que nous assumions, la réduction de la masse salariale de l'ensemble des services qui concourent à l'action extérieure de l'Etat de 10% d'ici 2022, pas une réduction de postes, une réduction de 10% de la masse salariale en réorganisant nos priorités en fonction des pays sur lesquels il y a plus à faire et donc en diminuant l'intensité de notre action sur les pays sur lesquels il n'est pas nécessaire de créer des postes, en gérant de façon totalement différente les fonctions support et les silos entre ministères et en faisant en sorte qu'un patron et un seul soit à la manœuvre dans l'action des services extérieurs de l'Etat. Ca n'est pas du tout spectaculaire et ça intéresse rarement les commentateurs politiques mais c'est 10% de réduction de masse salariale d'ici 2022 dans un secteur qui emploie pour la France 20 000 Equivalents Temps Plein. Voilà un exemple de transformation publique, il y en aura beaucoup d'autres, car nous sommes évidemment conscients que la maîtrise des comptes passe par une maîtrise de la dépense publique.

Pérennisation des allègements de charges, baisse de l'impôt sur les sociétés, sanctuarisation du Crédit Impôt Recherche, réductions de taxes, nous avons pris des engagements clairs et nous ne les remettons pas en cause d'ici à la fin du quinquennat.

Ces besoins que j'évoquais, c'est aussi un besoin de simplification des procédures pour qu'elles soient moins longues, moins coûteuses et ça à tous les stades de la vie des entreprises : la création, le développement, la transmission, le rebond.

Le projet de loi PACTE qui sera examiné par l'Assemblée nationale d'ici la fin du mois de septembre va répondre à ce besoin :

- Par la suppression du seuil de 20 salariés, par le gel durant une période de cinq ans des seuils qui subsisteront. Pendant cinq ans, on va geler les franchissements de seuils, je pense que tout le monde ici mesure ce que ça veut dire pour une entreprise qui se lance, qui se développe.
- Par l'allègement des obligations de certification légale des comptes, la simplification des procédures de transmission et l'accélération des procédures de liquidation.
- Par la création d'un guichet numérique unique pour les créateurs d'entreprises et un regroupement des différents registres. Cela dit, il s'agit d'un chantier lourd qui prendra du temps, nous avons donc souhaité que soient adoptées dès à présent de mesures de simplification susceptibles d'améliorer rapidement et de façon très perceptible le ressenti et la vie des créateurs et des repreneurs d'entreprises. Ça passera par la suppression de l'obligation de présentation de l'extrait Kbis dans les démarches vis-à-vis de l'administration. Là encore, les entrepreneurs, les artisans, ceux qui ont des petites structures voient très bien ce que je veux dire. Ça sera aussi la suppression des doubles frais lors de l'immatriculation de ceux qui sont à la fois artisans et commerçants. Ce sera l'alignement des coûts d'immatriculation en cas de reprise d'entreprise avec les coûts d'immatriculation en cas de création. Ces mesures, elles vont là encore de façon peut-être peu spectaculaire mais réelle simplifier la vie de milliers d'entrepreneurs et elles seront effectives dès le 1^{er} janvier prochain.

Ces besoins, c'est aussi un besoin de financement prévisible et bon marché pour financer les entreprises, pour financer leur amorçage, leur croissance. Je ne reviens pas sur la batterie de mesures fiscales que nous avons prises depuis un an pour réveiller l'argent qui dort et réduire le coût du capital. Ce sont des efforts qui vont être encore amplifiés avec la réforme de l'épargne retraite envisagée par la loi PACTE.

Dernier grand besoin que je veux aborder avec vous, j'en parle en dernier, mais au fond c'est peut-être le besoin principal, le besoin essentiel, c'est celui des compétences. Notre enjeu collectif, Mesdames, Messieurs, c'est de mettre un terme à quelque chose qui relève quand même d'un cruel non-sens, cruel pour les entreprises, cruel pour la collectivité, cruel pour tout le monde. Il n'y a pas un déplacement, quelle que soit la région de France, le département où je me rends et il n'y a pas un secteur de l'activité économique qu'il soit industriel, de services agricoles dans lequel je ne rencontre pas chaque jour les chefs d'entreprise qui me disent « je ne trouve pas, je voudrais bien mais j'ai du mal, je ne trouve pas la personne compétente, je ne trouve pas les compétences dont j'ai besoin, je ne trouve pas la personne qui va me permettre de développer. » Alors quand on vous dit ça une fois, vous pouvez vous dire qu'après tout, peut-être que le recruteur n'est pas bon. Quand on vous le dit deux fois, ça peut ressembler à un hasard ; quand on vous dit partout dans tous les domaines, vous êtes bien obligés de constater que notre pays alors qu'il a fait passer le chômage de 9,6 à 9,1%, ce qui reste très élevé, 9,1% dans l'année qui s'est écoulée est probablement en situation de surchauffe s'agissant du marché de l'emploi.

C'est extravagant et vous avez tous partout en France des exemples qui permettent d'établir et d'étayer ce que je suis en train de dire : du restaurant qui n'arrive plus à recruter et qui doit réduire son activité, de l'entreprise industrielle qui peut avoir des marchés parce que la conjoncture n'est pas mauvaise en ce moment et qui va finalement se limiter dans ses ambitions parce qu'elle ne peut pas trouver les bonnes compétences. C'est un défi collectif, c'est un cruel non-sens, je l'ai dit, c'est un gâchis abominable d'argent public, d'initiatives privées, et de destinées humaines d'une certaine façon et quand je vous disais tout à l'heure que notre objectif, c'était de revenir à l'activité, de favoriser le retour à l'emploi, de faire en sorte que systématiquement le travail paye, c'était parce que nous sommes convaincus qu'il y a à la fois en la matière, un problème de compétences et un problème d'appétence. Le problème de compétences, c'est la formation de la main-d'œuvre et c'est la raison pour laquelle nous avons pris un très grand nombre de mesures et que nous allons continuer pour faire en sorte systématiquement d'élever le niveau de compétences de nos concitoyens et d'adapter le niveau de compétences de la population active française.

Cette révolution de la compétence passe par la remise à plat de notre système de formation professionnelle pour que le système de formation professionnelle profite désormais à ceux qui en ont besoin parce qu'aujourd'hui ce n'est pas le cas, ce sont statistiquement et généralement les mieux formés qui continuent à se former le plus. Et ce sont ceux qui auraient objectivement le plus besoin d'une formation qui sont le plus loin de la formation professionnelle. Il y a là aussi quelque chose qui relève du non-sens et qui est cruellement inefficace et probablement assez pervers pour l'ensemble du dispositif.

La formation professionnelle doit être orientée vers les plus fragiles et chaque actif qui voudra se former disposera d'une information extrêmement claire et extrêmement objective sur la qualité des formations et sur leurs débouchés. Parce qu'une bonne formation professionnelle c'est une formation qui conduit à un emploi sinon c'est du temps perdu, c'est de l'argent perdu

pour tout le monde et c'est surtout beaucoup de frustrations. C'est la raison pour laquelle nous allons déployer le plan d'investissement dans la compétence, c'est un investissement de 15 milliards d'euros dans la formation de deux millions de demandeurs d'emploi et de jeunes décrocheurs, c'est considérable mais c'est indispensable.

Dès 2019 ce sont près de deux milliards et demi d'euros qui seront investis dans les compétences. Pas n'importe comment parce que ça reste de l'argent public mais sur le fondement d'un diagnostic très précis que nous allons élaborer avec les filières, avec les métiers et avec les territoires où les tensions liées au recrutement sur les plus fortes. Pour financer ce plan d'investissement compétences, nous n'allons pas créer de nouvel impôt, nous allons moderniser les prélèvements qui existaient pour la formation professionnelle et en simplifier la collecte.

Au total en répondant aux besoins des entreprises notre objectif est clair, faire de la France l'économie la plus attractive et la plus compétitive d'Europe. Ce n'est pas fait, on n'y est pas.

Sur l'attractivité notre situation s'améliore, nous l'avons vu dans l'image de la France, nous l'avons vu dans les investissements étrangers qui sont venus cette année de façon bien supérieure à ce qui prévalait jusqu'à présent enrichir notre pays et développer l'activité. Mais sur la compétitivité il nous reste un effort considérable à fournir, comptez sur ce Gouvernement, compter sur l'engagement du président de la République pour faire en sorte que nous puissions atteindre cet objectif. Nous devons faire de la France ou refaire de la France le pays le plus attractif et le plus compétitif d'Europe.

Il nous reste beaucoup de choses à faire en matière de compétitivité et si on cherchait un indicateur des problèmes de compétitivité française c'est probablement vers le déficit commercial et vers notre commerce extérieur qu'il faudrait le pointer. Oh, non, pas du tout que l'ensemble des entreprises françaises ne soit pas vigoureuse, compétitive et il y a des superbes réussites, évidemment, heureusement d'ailleurs, des réussites technologiques, des réussites commerciales, des réussites entrepreneuriales. Mais les chiffres malheureusement globaux sont là, entre 2014 et 2017 le commerce extérieur a grevé la croissance française de deux points alors qu'il explique un point de croissance pour l'économie allemande, c'est considérable et c'est ça l'indicateur de notre compétitivité !

Et nos concurrents aujourd'hui, je vous le dis parce que nos concurrents ça n'est plus forcément l'Allemagne en matière de compétitivité et en matière de commerce extérieur, c'est souvent l'Italie et l'Espagne ! Et il ne faut pas se tromper, ça veut dire que nous avons des efforts considérables à faire si nous ne voulons pas encore perdre des parts de marché. C'est un effort collectif, les entreprises, leur développement, les banques, les accompagnements au financement des exportations, le rôle que l'Etat et les structures publiques peuvent jouer en aidant ces entreprises et en aidant ces filières à se structurer. Nous avons beaucoup de choses à dire en la matière mais je ne veux pas allonger un propos déjà conséquent et qui n'est pas terminé.

Monsieur le président, dans un livre que vous avez publié en 2011 et qui s'intitule « Pour sortir de la crise, le capitalisme », vous insistez sur la notion de complémentarité et vous désignez celle qui doit se nouer entre les grands groupes et les entrepreneurs innovants. Je dois dire que j'aime bien cette notion de complémentarité parce que de toute évidence à l'origine des réussites entrepreneuriales on trouve en vérité une ou plusieurs complémentarités. On trouve la capacité d'associer les complémentarités, une entreprise c'est

une association de complémentarités. Et, vous le dites, cette complémentarité va au-delà, bien entendu, elle concerne les entreprises et la société, une société, vous, moi, les salariés, les services publics, les contribuables, qui leur donnent les moyens, c'est bien normal, de se développer.

Je pense que dans le monde dans lequel nous vivons on ne pourra pas créer très longtemps de la valeur sans valeurs et je ne pense pas non plus qu'on attirera et qu'on fidélisera, et vous le savez, les futurs salariés, je pense notamment aux plus jeunes, sur la seule maximisation du profit. Non pas qu'elle serait un gros mot, elle est indispensable, vous l'avez dit, je n'ai rien à enlever à vos propos. Mais je ne crois pas que dans le monde dans lequel nous vivons et dans lequel nous allons vivre de plus en plus la seule maximisation du profit soit un élément de fidélisation complet des salariés, et vous l'observez, nous l'observons tous.

Je suis assez convaincu, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, qu'un pays uni, qu'un pays solide, compétitif fait des entreprises unies, solide et compétitives. C'est pourquoi je pense que c'est utile que les entreprises de France s'engagent en France pour la France quand elles incarnent des valeurs qui nous ressemblent quand elles participent pleinement à la transformation du pays, quand elles anticipent les tendances qui conditionnent la compétitivité durable d'un pays et d'une entreprise. Je pense à la responsabilité sociale et environnementale, je pense à la diversité des profils et des compétences, je pense à la jeunesse.

Monsieur le président, dans les jours qui viennent nous allons nous revoir, nous allons pouvoir travailler ensemble sur deux sujets qui sont décisifs pour la suite. Le premier, vous l'avez évoqué, c'est celui de l'assurance-chômage qui est en fait celui du retour à l'emploi. Le but de l'assurance-chômage c'est évidemment d'assurer les salariés contre un accident économique en l'occurrence, la perte de revenus liée au départ de l'entreprise, mais c'est aussi faire en sorte de pouvoir revenir à l'emploi et de faire en sorte que la période entre deux emplois soit la plus courte possible, qu'elle ne soit pas une espèce de piège qui se referme parfois de façon très vicieuse. L'assurance-chômage doit être plus universelle, elle doit bénéficier à tous les types de parcours professionnel, elle doit faire en sorte de mieux responsabiliser l'ensemble de ceux qui ont besoin de revenir vers l'activité. Tout à l'heure je vous disais que notre sujet c'était celui des compétences, je disais aussi qu'il y avait un sujet sur l'appétence, nous devons faire en sorte qu'il soit toujours plus intéressant de revenir vers le travail, toujours et de façon systématique.

L'autre sujet que nous allons évoquer ensemble, Monsieur le président, c'est celui de la santé au travail. J'ai reçu ce matin le rapport de la députée Charlotte LECOCQ, de Bruno DUPUIS et d'Henri FOREST, un rapport qui propose dans le domaine de la prévention des risques la simplification drastique d'un système devenu très complexe et dont les résultats sont probablement améliorables. Je pense que nous pourrions nous accorder sur ce diagnostic et j'espère avec les organisations syndicales, avec l'ensemble des personnes intéressées que nous pourrions faire avancer la situation des salariés français en la matière.

S'agissant enfin puisque nous parlons de santé au travail des indemnités journalières, Monsieur le président, je comprends que c'est un sujet qui a occupé une partie de notre été, du vôtre, du nôtre, je crois profondément que notre système d'arrêt maladie et d'indemnités journalières doit être mieux régulé, mieux maîtrisé et surtout beaucoup plus équitable. C'est une question, Mesdames et Messieurs, qui nous concerne tous et nous devons y apporter une réponse. Ça doit se faire dans la concertation et, je le dis aussi clairement que je l'ai dit à l'occasion d'une interview récente : j'exclus des mesures de transfert de charges unilatérales

sur les entreprises. Mais une fois qu'on a exclu ce transfert brutal qui n'a pas de sens sur les entreprises, disons-nous les choses clairement, ces indemnités c'est 10 milliards d'euros de dépenses annuelles et c'est surtout 400 millions d'euros de progression annuelle, donc une progression très rapide, plus rapide que l'augmentation des dépenses moyennes de santé. Pour illustrer la tendance à l'œuvre, deux chiffres : entre 2013 et 2016, ce sont les derniers chiffres dont je disposais au moment où j'ai travaillé cette affaire, le développement des arrêts maladie équivaut au fond globalement à un jour de congé supplémentaire dans notre pays. On est passé en trois ans de 204 millions de journées indemnisées à 227 millions de journées indemnisées. Alors très loin de moi, d'abord l'idée d'imaginer qu'il ne faudrait pas indemniser les journées de maladie, heureusement qu'il faut le faire, il ne s'agit pas de ça, il s'agit de se mettre autour de la table et de regarder quelles sont les causes de cette croissance rapide. Le vieillissement de la population active ? C'est probablement un élément. Des conditions de travail parfois difficiles ? C'est probablement un élément. Des prescriptions compréhensives ? C'est peut-être aussi un élément. Il n'y a aucune cause unique dans cette affaire, c'est un problème global, ce problème global on doit le regarder en face avec tout le monde et on doit essayer de faire en sorte de continuer à très bien indemniser les arrêts maladie bien entendu mais à éviter que ce développement aussi rapide est finalement un effet d'éviction sur des dépenses qui sont encore plus importantes peut-être, celles sur l'hôpital, celles sur la recherche de nouveaux traitements, celles sur la mise en œuvre de nouveaux traitements. Et c'est une responsabilité collective et nous n'allons pas la fuir, nous allons en parler, nous allons regarder et nous allons trouver les instruments qui permettent d'apporter des réponses crédibles. C'est ça la complémentarité institutionnelle, Monsieur le président, à laquelle je voulais faire référence.

Ça peut passer aussi par l'association des salariés aux résultats et à la marche de leur entreprise. Cette association des salariés à la marche des entreprises constituera un axe majeur de la loi Pacte avec tout d'abord l'outil de la participation et de l'intéressement, aujourd'hui seule la moitié des salariés bénéficie d'un dispositif d'épargne salariale. Le président de la République l'a annoncé, nous allons supprimer le forfait social sur l'intéressement versé aux salariés pour toutes les entreprises de moins de 250 salariés. L'objectif, et je sais que votre président le partage, c'est au moins doubler le nombre de bénéficiaires dans les PME. On peut se fixer cet objectif et surtout une fois qu'on se l'est fixé on peut l'atteindre parce qu'au fond la meilleure manière de réhabiliter la valeur travail, et je vous ai dit que c'était une obsession dans notre société, c'est encore de rémunérer le plus correctement possible ce travail, de faire en sorte que le travail paie.

Le second outil c'est celui de l'actionnariat salarié, un actionnariat salarié qui concerne aujourd'hui encore un nombre restreint de secteurs et d'entreprises. Pour le diffuser plus largement le projet de loi Pacte prévoit de diviser par deux le taux de forfait social qui s'applique aux versements de l'employeur dans les plans d'actionnariat salarié. Le fait est, Mesdames et Messieurs, que je connais peu d'actionnaires plus attachés à leur entreprise et à leur réussite, à leur stabilité et à leurs valeurs qu'un salarié qui est actionnaire.

Autre expression de cette complémentarité, et le sujet est sérieux, compliqué et il va falloir qu'on progresse, c'est le combat de l'égalité femme-homme. Avec Muriel PENICAUD, avec Marlène SCHIAPPA nous avons fixé un objectif qui est clair et qu'il nous faut atteindre, résorber d'ici trois ans l'écart salarial entre les hommes et les femmes, nous devons tous progresser et pas seulement sur le plan salarial mais aussi sur celui des responsabilités. Je sais qu'il y a un très grand nombre d'entreprises qui sont parfaitement conscientes de ça mais il faut que nous accélérions parce que nous ne pouvons pas accepter ce déséquilibre, cette

injustice et surtout cette rémanence d'un monde ancien qui limite nos capacités de progression et de croissance.

Autre combat, Mesdames et Messieurs, celui de la diversité des profils et des compétences, je vous parlais de complémentarité tout à l'heure, quand tout le monde est identique plus personne n'est complémentaire. Monsieur de La Palice n'aurait pas dit mieux, il s'agit donc de faire confiance à la différence et de leur chance à ceux qui veulent la saisir. Je ne dis pas qu'il faut imaginer qu'on pourra régler tous les sujets en disant « il faut donner leur chance » mais il y a beaucoup de nos concitoyens qui veulent qu'on leur donne leur chance et il faut le faire. Ces moyens pour vous aider à le faire ce sont notamment les emplois francs que nous expérimentons aujourd'hui dans sept territoires qui représentent près de 194 quartiers prioritaires de la politique de la ville. Je voudrais redire ce que sont ces emplois francs, c'est assez simple : toute entreprise quelle que soit sa localisation, qui embauche un habitant quel que soit son âge, qui réside dans un de ces quartiers bénéficie d'aide parce que nous considérons que cette aide est de nature à diversifier les profils et à permettre de donner leur chance à ceux qui en ont le plus besoin. Là aussi je sais que beaucoup d'entreprises sont conscientes de cet enjeu et que la richesse des compétences est une valeur à laquelle vous croyez et donc vous savez combien elle peut vous apporter. Mais c'est le bon moment aujourd'hui pour donner leur chance à des hommes et à des femmes qui le méritent et qui n'attendent que ça pour prouver leur valeur.

Vous avez dit un mot, Monsieur le président, je ne reviens donc pas sur la question relative à la raison d'être et je partage ce que vous avez dit, sur l'intérêt pour les entreprises qui le souhaitent enrichir leur raison d'être à des missions qui ne sont pas seulement la production ou la maximisation du profit. Beaucoup de nos concitoyens sentent intuitivement qu'il y a là quelque chose qui peut donner du sens et de la richesse à l'action collective y compris à l'action entrepreneuriale. Permettons-leur de se saisir de cette opportunité, c'est ce que nous voulons faire avec cette transformation et je crois que nous serons collectivement surpris par le nombre d'entreprises qui se saisiront de cette chance.

Enfin, et ce sera presque mon dernier mot, un mot sur la jeunesse, un mot sur le recrutement, un mot sur l'apprentissage. Nous avons décidé de mettre le paquet sur l'apprentissage, nous avons décidé de revoir complètement le mode d'organisation et le mode de financement du recours à l'apprentissage parce que nous considérons que c'est et que ce doit être la voie royale de l'accès à l'emploi. C'est d'ailleurs souvent le cas, ça marche en vérité déjà remarquablement bien mais ça peut être beaucoup plus utilisé dans un nombre de secteurs beaucoup plus grands en ayant beaucoup plus le soin d'aller irriguer des territoires et d'aller chercher des populations qui ne pensent pas à l'apprentissage, qui ne pensent pas aux formations en alternance parce qu'on ne leur dit pas que c'est bien, parce qu'on ne leur dit pas que c'est facile ou que c'est difficile et parce qu'on ne leur dit pas combien ça peut être véritablement le sésame d'accès à l'emploi. Les apprentis seront désormais mieux rémunérés, et les entreprises pourront recruter des apprentis jusqu'à l'âge de 30 ans et adapter le rythme de l'alternance et le contenu des formations à leurs besoins. Nous avons fait en sorte que les règles qui s'appliquent à l'apprentissage soient plus pratiques pour les entreprises et pour les apprentis et c'est à vous de nous montrer que nous avons eu raison parce que sur le papier, tout le monde sait que c'est bien, l'apprentissage, mais ça ne marchera que si vous y avez recours parce que nous avons écarté tout une série de freins qui rendaient parfois difficile le recours à l'apprentissage, parce que nous avons mis en œuvre un système qui fait qu'il est toujours plus intéressant de revenir vers l'activité. C'est un défi collectif et maintenant que, par cette réorganisation, nous vous avons d'une certaine façon fait confiance dans

l'organisation, dans la structuration des filières, dans leur développement, vous devez nous montrer que nous avons fait le bon choix.

Ce faisant, Monsieur le président, je n'ai probablement pas du tout répondu à la question de savoir ce que ce sera notre pays dans vingt ans. Mais je vais vous avouer quelque chose : en cette rentrée, je me consacre surtout sur ce que nous allons faire dans les vingt prochaines semaines et les vingt prochains mois. Pour une raison simple, c'est que j'ai la conviction ferme et profonde que ce que nous allons faire dans les vingt prochaines semaines et dans les vingt prochains mois détermine très largement ce qui va se passer dans les vingt prochaines années parce qu'il n'est pas trop tard pour réparer notre pays, parce qu'il n'est pas trop tard pour faire confiance à nos entrepreneurs, pour faire confiance à l'énergie, à l'inventivité et au génie français. J'ai commencé par « Vingt ans après », je vais terminer par autre chose, par un livre plus triste, par un livre écrit au moment où il était trop tard, même s'il n'est jamais trop tard, par un livre écrit par Marc BLOCH qui s'appelle « L'étrange défaite ». Simplement pour vous dire que dans ce livre, il y a l'idée absolument essentielle que la puissance et la force d'un peuple et d'un Etat plongent toujours leurs racines dans la lucidité, dans le regard dans les yeux, dans le constat clair et assumé de ce qui est la réalité. Une fois qu'on a fait ça, on peut prendre les mesures qui vont bien et on peut rebâtir, reconstruire, redéfinir, l'aventure française. C'est ça qui nous attend. Nous avons partie liée.

Mesdames, Messieurs, merci.